

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2024

Élections législatives 2024- 1^{er} tour

Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 12h

Le taux de participation aux élections législatives au 1^{er} tour, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 12h, est de 25,48 %. À titre de comparaison, en 2022, à la même heure, le taux de participation était de 12,26 %.

À 12h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les autres départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2022
Seine-et-Marne (77)	19,63 %	14,03 %
Yvelines (78)	20,82 %	15,45 %
Essonne (91)	20,68 %	12,77 %
Hauts-de-Seine (92)	18,47%	16,64 %
Seine-Saint-Denis (93)	17,93 %	9,85 %
Val-de-Marne (94)	18,29 %	12,11 %
Val-d'Oise (95)	20,32 %	13,07 %

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

